

Crêperie : Yannick et Estelle ont un besoin vital du clando ivoirien Sekou



C'est l'histoire édifiante d'un crêpier et d'une crêpière, Yannick Burel et Estelle Lelièvre, patrons de la Crêperie Sucré-Salé à Argentan (Orne), qui se battent comme de beaux diables sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/Cr%C3%A4perie-sucr%C3%A9-sal%C3%A9-d-argentan-89498211395/>

pour conserver leur apprenti, Sékou Keita, lequel s'est vu signifier en décembre dernier une OQTF (obligation de quitter le territoire français) par la préfecture de l'Orne.

Précisons que Sékou nous vient directement de Côte d'Ivoire, un pays dont on ne sache pas qu'il est le théâtre de guerres directement liées à la nauséabonde période coloniale française. Ou en train d'être submergé par les océans à la suite du réchauffement climatique causé par l'homme blanc. Ou encore en proie à une pandémie de Covid-19 importée des contrées boréales par les méchants Européens, Français en tête.

Interrogés sur l'affaire par *Ouest-France*, les services préfectoraux précisent que : « ***L'étranger qui sollicite la délivrance d'une première carte de séjour doit présenter les justificatifs justifiant de son état-civil et de sa nationalité, conformément au Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. En l'état, le dossier de cette personne, constitué des éléments qu'elle a fournis, ne donne pas la garantie de la véracité des éléments qu'elle avance. »***

L'étranger en question affirme qu'il était mineur au moment de son arrivée en France, et qu'il vient juste d'avoir 18 ans (tiens donc, quel hasard !). « ***On l'a pris parce qu'on avait une augmentation de notre activité. Depuis qu'il est là, on a encore progressé. Sékou a apporté une vraie valeur ajoutée. Il est hors de question qu'il reparte*** », soupirent de conserve Yannick et Esthelle.

On se perd en conjectures sur la nature de cette « *valeur ajoutée* ». Employé "au black" (sic) – compte-tenu de son statut de clando -, Sékou coûte-t-il moins cher à nos Thénardier qu'un babtou du coin ? Et s'il veut qu'ils le gardent, Sékou peut-il refuser quelques menus services efficaces et non rémunérés à ses patrons, en particulier à la gentille Esthelle quand Yannick n'est pas là ? Allez savoir.

On rappellera que le taux de chômage atteignait 7,8% de la population active dans l'Orne avant les confinements, et qu'il a explosé depuis, comme partout en France. Une réalité, certes triste, mais qui, pour notre crêpier et sa crêpière, cède sans doute le pas devant l'argument *Tiroir-caisse first* !

Henri Dubost